

# L'éclat de Turgot

par Murray N. Rothbard

## 1. Introduction

Il est d'usage, lors des tournois d'échecs, d'attribuer un prix particulier aux actions d'éclat, aux victoires particulièrement brillantes. Les "coups d'éclat" aux échecs sont brefs, lucides et fulgurants. Le maître y déploie son imagination pour trouver de nouvelles manières de parvenir à de nouveaux résultats, de nouvelles combinaisons dans la discipline. S'il nous fallait donner un prix pour un coup d'éclat en Histoire de la pensée économique, il irait certainement à Anne Robert Jacques Turgot, Baron de l'Aulne (1727-1781). Sa carrière d'économiste fut brève mais éclatante et remarquable à tous les points de vue. Mort assez jeune, il avait consacré relativement peu de temps et d'énergie à l'économie politique. C'était un homme d'affaires occupé, né à Paris d'une famille normande distinguée, qui avait compté de nombreux Grands Commis du Roi. Il y avait des "Maîtres des Requêtes", des magistrats, des intendants (gouverneurs de Province). Le père de Turgot, Michel-Etienne, était Conseiller d'État, Président du Grand Conseil (Tribunal d'appel auprès du Parlement de Paris), Maître des Requêtes et grand administrateur de la Ville de Paris. Sa mère était l'aristocrate et intellectuelle Magdelaine-Francoise Martineau.

Turgot avait eu un cursus universitaire étincelant, recevant les félicitations au Séminaire de Saint-Sulpice, puis à la Faculté de Théologie de la Sorbonne. Cadet d'une famille élevée mais sans fortune, Turgot aurait dû entrer dans les Ordres, carrière privilégiée pour un homme de son état dans la société française du XVIII<sup>e</sup> siècle. Cependant, bien que devenu abbé, Turgot décida de suivre la tradition familiale et d'entrer dans l'Administration royale. Il y devint magistrat, Maître des Requêtes, intendant et finalement un ministre des Finances (ou Contrôleur Général) bref et controversé, au cours d'une tentative héroïque mais malheureuse pour supprimer les entraves à l'économie de marché dans une sorte de révolution par en-haut.

Turgot n'était pas seulement un administrateur diligent : il était curieux de tout et passait la plupart de son temps libre à écrire et à lire, non en économie, mais en Histoire, en Littérature, en Philologie et dans les Sciences de la Nature. Pour ce qui est de ses écrits économiques, ils sont brefs, dispersés, écrits à la hâte, et représentent une douzaine de textes, en tout seulement 188 pages. Son ouvrage le plus fameux et le plus long, Réflexions sur la formation et la distribution des richesses (1766), ne comprenait que 53 pages. Cette brièveté n'en fait que mieux ressortir

les vastes contributions de cet homme remarquable à la théorie économique.

Les historiens ont la manie de mettre Turgot dans le même sac que les Physiocrates. Ils le traitent seulement comme un adepte de la physiocratie au sein de l'Administration, même si, dans un désir d'esthète de ne pas passer pour trop schématique, il arrive qu'on le présente comme un simple sympathisant. Rien de tout cela ne rend justice à Turgot. "Sympathisant", il ne l'était que dans la mesure où il partageait le parti pris des Physiocrates pour le libre échange et le laissez-faire. Mais il n'était d'aucune école: c'était un génie unique, ce qu'il est quand même difficile de dire des Physiocrates. Sa compréhension de la théorie économique était incommensurablement supérieure à la leur, et la manière dont il traita le capital et l'intérêt est quasiment inégalée encore aujourd'hui.

Dans l'histoire de la pensée, le style, c'est souvent l'homme. La clarté et la lucidité du style de Turgot reflètent les vertus de sa pensée, et forment un contraste rafraîchissant avec la prose verbeuse et ampoulée de l'École physiocratique.

## 2. Le laissez-Faire et le libre échange

Le mentor de Turgot en théorie économique et en science administrative fut son grand ami Jacques Claude Marie Vincent, Marquis de Gournay (1712-1759). Gournay, négociant prospère, était devenu inspecteur royal des manufactures et ministre du commerce. Quoiqu'il eût peu écrit, Gournay était un grand maître de la théorie économique dans le meilleur des sens, grâce à d'innombrables conversations non seulement avec Turgot, mais avec les Physiocrates et autres. Ce fut Gournay qui fit connaître en France les conclusions de Cantillon. En outre, Gournay traduisit en français des économistes anglais tels que Sir Josiah Child, et les manuscrits de ses commentaires fouillés sur de telles traductions circulèrent largement dans les cercles intellectuels français. C'est de Gournay que Turgot tenait sa ferveur pour le laissez-faire; on lui a même souvent - à tort - attribué la paternité de l'expression "laissez-faire, laissez-passer".

Il est naturel, par conséquent, que ce soit dans l'un de ses premiers ouvrages *l'Éloge de Vincent de Gournay* (1759) que Turgot donne la présentation la plus complète de ses conceptions laissez-fairistes. *l'Éloge* était un tribut offert au Marquis après qu'il fut mort d'une longue maladie (1).

Turgot y montrait que, pour Gournay, le réseau serré de réglementation mercantiliste de l'industrie n'était pas seulement une erreur intellectuelle, mais un véritable système de cartellisation forcée et de privilèges particuliers conférés par l'État. Turgot décrivait ces

"statuts sans nombre dictés par l'esprit de monopole, dont tout l'objet [sic] est de décourager l'industrie, de concentrer le commerce dans le plus petit nombre de mains possibles par la multiplication des formalités et des frais, par l'assujettissement à des apprentissages et des compagnonnages de dix ans, pour des métiers qu'on peut savoir en dix jours, par l'exclusion de ceux qui ne sont pas fils de maîtres, de ceux qui sont nés hors de certaines limites, par la défense d'employer les femmes à la fabrication des étoffes, etc."

Pour Turgot, la liberté des échanges, à l'intérieur comme à l'extérieur se déduisait également des énormes avantages mutuels de l'échange libre. Toutes ces entraves oublient "qu'aucune nation ne [peut] faire à elle seule le commerce de toute la terre", et qu'il est absurde d'essayer de vendre tout ce qu'il est possible aux étrangers sans jamais rien leur acheter en retour. Turgot entreprend ensuite, dans son *Éloge*, de présenter un argument essentiel, pré-hayékien, sur l'utilisation de leur information personnelle et irremplaçable par les entrepreneurs et acteurs individuels sur le marché libre. Ces participants sur place, réellement engagés dans le processus de marché, en savent bien davantage sur leur situation personnelle que des intellectuels au-dessus de la mêlée.

"Il est inutile de prouver que chaque particulier est le seul juge de cet emploi le plus avantageux de la terre et de ses bras. Il a seul les connaissances locales sans lesquelles l'homme le plus éclairé ne raisonne qu'à l'aveugle. [...] Il s'instruit par des essais réitérés, par ses succès, par ses pertes, et acquiert un tact dont la finesse, aiguillée par le sentiment du besoin, passe de bien loin toute la théorie du spéculateur indifférent."

En procédant à une analyse plus détaillée de ces processus, Turgot souligne que l'intérêt personnel en est le premier moteur, et que, comme Gournay l'avait déjà noté, que l'intérêt individuel sur le marché doit toujours coïncider avec l'intérêt général. L'acheteur choisira le vendeur qui lui propose le meilleur prix pour le produit le mieux approprié, et le vendeur vendra sa marchandise la meilleure au prix concurrentiel le plus bas. A l'inverse, les entraves et privilèges particuliers imposés par les hommes de l'Etat forcent les consommateurs à acheter de plus mauvais produits à un prix élevé. Turgot conclut que

"la liberté générale d'acheter et de vendre est donc le seul moyen d'assurer, d'un côté, au vendeur, un prix capable d'assurer la production; de l'autre, au consommateur, la meilleure marchandise au plus bas prix".

Turgot en déduisait que les hommes de l'État devaient se limiter strictement à protéger les individus contre un "tort considérable" et la nation contre l'invasion.

"Il suffit évidemment que le gouvernement protège toujours la liberté naturelle que l'acheteur a d'acheter et le vendeur de vendre."

Il est possible, concédait Turgot que sur le marché libre il y ait parfois "un marchand fripon et un consommateur dupe.". Mais alors, le marché apportera ses propres remèdes:

"le consommateur trompé s'instruira, et cessera de s'adresser au marchand fripon; celui-ci sera discrédité et puni par là de sa fraude."

Turgot, en fait, tournait en dérision les tentatives des hommes de l'État pour "protéger les consommateurs" contre la fraude et les accidents. Dans une réfutation prophétique des Ralph Nader de tous les temps, Turgot démasque dans un remarquable passage les nombreux sophismes de la prétendue "protection" étatique:

"Vouloir que le gouvernement soit obligé d'empêcher qu'une telle fraude n'arrive jamais, c'est vouloir l'obliger à fournir des bourrelets à tous les enfants qui pourraient tomber. Prétendre réussir à prévenir par des règlements toutes les malversations possibles en ce genre, c'est sacrifier à une perfection chimérique tous les progrès de l'industrie; c'est resserrer l'imagination des artistes dans les limites étroites de ce qui se fait; c'est leur interdire toutes les tentatives nouvelles..."

"C'est oublier que l'exécution de ces règlements est toujours confiée à des hommes, qui peuvent avoir d'autant plus intérêt à frauder, ou à conniver à la fraude, que celle qu'ils commettraient serait couverte, en quelque sorte, par le sceau de l'autorité publique et par la confiance qu'elle inspire aux consommateurs."

Turgot ajoutait ce toutes les réglementations et inspections de ce genre "entraînent toujours des frais; que ces frais sont toujours prélevés sur la marchandise et, par conséquent, surchargent le consommateur national, éloignent le consommateur étranger".

Et Turgot de conclure avec panache:

"Par une injustice palpable, on fait porter au commerce en général et, par conséquent, à la nation, un impôt onéreux pour dispenser un petit nombre d'oisifs de s'instruire ou de consulter pour n'être pas trompés. [...] en supposant tous les consommateurs dupes et tous les marchands et fabricants fripons, les autoriser à l'être, et avilir toute la partie laborieuse de la nation."

Turgot reprend le thème "hayékien" de la connaissance supérieure possédée par les acteurs particuliers sur le marché. L'ensemble de la doctrine laissez-fairiste de Gournay, rappelle-t-il, est fondée sur l'examen continu d'une multitude de transactions qui, du fait de leur seule immensité, ne sauraient être entièrement connues, et qui, en outre, sont perpétuellement dépendantes d'une multitude de circonstances toujours changeantes qui ne peuvent être traitées ni même prévues.

Turgot conclut l'éloge de son ami et mentor en rappelant la conviction de Gournay que la plus grande partie des hommes étaient "naturellement portée aux principes doux de la liberté du commerce", mais que le préjugé, ou la recherche de privilèges particuliers se mettent souvent en travers. Chacun, soulignait Turgot, souhaite faire une exception au principe de la liberté personnelle et "cette exception est généralement fondée sur un intérêt personnel."

Un des aspects intéressants de l'Éloge est ce que Turgot révèle de l'influence hollandaise sur les idées laissez-fairistes de Gournay. Gournay avait acquis en Hollande une vaste expérience du commerce, et le modèle hollandais d'un commerce et d'échanges relativement libres au cours des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, particulièrement sous la République, servaient de modèle à l'ensemble de l'Europe. En outre, Turgot rappelle que l'un des livres qui avait le plus influencé Gournay était les *Maximes Politiques* de Johan de Witt (1623-1672), martyr et grand dirigeant du parti Républicain libéral de Hollande. Turgot avait même, dans un article intitulé "Foire", écrit deux ans plus tôt pour la grande Encyclopédie, cité l'éloge que Gournay avait fait de la liberté des marchés internes en Hollande. Alors que les autres nations confinaient le commerce à certaines périodes et certains emplacements,

"En Hollande, il n'y a point de foires; mais toute l'étendue de l'État et toute l'année ne forment pour ainsi dire qu'une foire continuelle, parce que le commerce y est toujours et partout également florissant."

Turgot écrivit ses derniers textes d'économie au cours de ses quelques années comme intendant à Limoges, juste avant de devenir Contrôleur-Général en 1774. Ils reflètent son implication dans une lutte interne à l'Administration royale pour la liberté du commerce. Dans son dernier ouvrage, la "Lettre au Contrôleur-Général sur la marque des fers" (1773), Turgot s'en prend de façon cinglante au système de tarifs protecteurs comme à une guerre de tous contre tous, où chacun se sert comme arme du privilège de monopole étatique, aux dépens des acheteurs:

"Je conçois, en effet, que des maîtres de forges, qui ne connaissent que leurs fers, imaginent

qu'ils gagneraient davantage s'ils avaient moins de concurrents. Il n'est point de marchand qui ne voulût être le seul vendeur de sa denrée; il n'est point de commerce dans lequel ceux qui l'exercent ne cherchent à écarter la concurrence, et ne trouvent quelque sophisme pour faire accroire que l'État est intéressé à écarter du moins la concurrence des étrangers, qu'ils réussissent plus aisément à représenter comme les ennemis du commerce national. Si on les écoute, et on ne les a que trop écoutés, toutes les branches de commerce seront infectées de ce genre de monopole. Ces imbéciles ne voient pas que ce même monopole qu'ils exercent, non pas comme ils le font accroire au Gouvernement contre les étrangers, mais contre leurs concitoyens, consommateurs de la denrée, leur est rendu par ces mêmes concitoyens, vendeurs à leur tour dans toutes les autres branches de commerce, où les premiers deviennent à leur tour acheteurs."

Turgot, préfigurant Bastiat trois quarts de siècle plus tard, appelle même ce système "guerre d'oppression réciproque, où le Gouvernement prête sa force à tous contre tous", bref un "équilibre de vexation et d'injustice entre tous les genres d'industrie" où tout le monde est perdant. Il conclut que

"Quelques sophismes que puisse accumuler l'intérêt particulier de quelques commerçants, la vérité est que toutes les branches du commerce doivent être libres, également libres, entièrement libres;"

Turgot ne se rapprochait pas seulement des Physiocrates pour sa défense de la liberté des échanges. Il appelait aussi à un impôt unique sur le "produit net" de la terre. Avec Turgot, plus encore que dans le cas des Physiocrates, on a l'impression que sa véritable passion était de se débarrasser des impôts étouffants dans tous les autres domaines de l'existence, et non de les imposer à la terre agricole. C'est dans son *Le commerce des grains: Projet de lettre au contrôleur général Bertin sur un projet d'édit*, (1763) que ses idées sur l'impôt sont le plus développées, même brièvement: il s'agissait de l'esquisse d'une étude inachevée écrite comme intendant à Limoges au profit du Contrôleur Général. Turgot affirmait que les impôts sur les villes étaient reportées sur l'agriculture; il montrait à quel point l'imposition paralysait le commerce, et comment les "droits" sur les villes faussaient les implantations et conduisaient à la fraude généralisée. En outre, les privilèges de monopole pesaient gravement à la hausse sur les prix et incitaient à la contrebande. Les impôts sur le capital détruisaient l'épargne accumulée et entravaient l'in-

dustrie. L'éloquence de Turgot se déployait bien plus à dénoncer les mauvais impôts qu'à faire l'éloge des prétendues vertus de l'impôt foncier. Contre le système fiscal, Turgot frappait dur et fort:

"on dirait que le Trésor public, comme un monstre avide, est tapi à l'affût de toute la richesse du peuple."

Il est un point sur lequel Turgot différait apparemment des Physiocrates: sa stratégie ostensible était la même que la leur: essayer de convaincre le Roi des vertus du laissez-faire. Or, l'un des épigrammes les plus incisifs de Turgot, adressé à un ami, comprenait la phrase: "Je ne suis pas un encyclopédiste parce que je crois en Dieu- Je ne suis pas un économiste parce que je voudrais qu'il n'y eût point de roi". Malgré tout, ce n'était pas là son opinion affichée, et elle n'inspirait pas non plus ses actes publics.

### 3. La valeur, l'échange et le prix

Une des contributions les plus remarquables de Turgot se trouve dans un texte alors inédit, et inachevé, *Valeurs et monnaies*, écrit vers 1769 (2). Dans ce texte, suivant une méthode d'approximations et d'abstractions successives, il développe une théorie de type autrichien: d'abord l'économie de Robinson Crusoe, plus un échange isolé à deux personnes, qu'il étend ensuite à quatre puis à un marché complet. En commençant par l'étude du personnage isolé de Robinson, Turgot réussit à dégager des lois économiques qui dépassent le cadre de l'échange, étant applicables à toutes les actions individuelles. En somme, la théorie praxéologique transcende l'échange marchand. Elle est plus profonde et générale que lui, étant applicable à toute action humaine.

Turgot commence donc par examiner un homme isolé, ce qui lui permet d'élaborer une analyse raffinée de son échelle de valeur ou d'utilité. En établissant ses jugements de valeur et ses échelles de préférence concernant divers objets, Robinson donne leur valeur aux différents biens économiques, les compare et les choisit sur la base de leur importance relative pour lui. C'est ainsi que ces biens acquièrent des valeurs différentes. Robinson ne choisit pas seulement entre différentes utilisations actuelles des biens, mais aussi entre une consommation immédiate et une accumulation pour des "besoins à venir". Il comprend aussi clairement que plus d'abondance pour un bien conduit à une moindre valeur, et vice-versa. Ainsi, comme ses précurseurs français (et continentaux), Turgot a bien vu que l'utilité perçue d'un bien diminue à mesure que s'accroît sa disponibilité pour une personne; et comme pour eux, il ne lui manque que le concept de l'unité à la marge pour que la théorie soit complète. Cependant, il va beaucoup plus loin que ses prédécesseurs dans la clarté et la précision de son analyse. Il voit

aussi que la valeur subjective des biens (leur "valeur estimative" pour les consommateurs) doit changer rapidement sur le marché, et on trouve dans son exposé au moins une allusion au fait que cette valeur perçue est strictement ordinale et ne se prête à aucune mesure (ni par conséquent à la plupart des opérations mathématiques).

Turgot commence son analyse par le commencement même: un seul homme isolé, un seul objet de son évaluation:

"Nous considérerons cet homme n'exerçant ses facultés que sur un seul objet; il le recherchera, l'évitera ou le laissera avec indifférence. Dans le premier cas, il a sans doute un motif de rechercher cet objet: il le juge propre à sa jouissance; il le trouvera bon, et cette bonté relative pourrait absolument être appelée valeur. Mais cette valeur, n'étant point comparée à d'autres valeurs, ne serait point susceptible de mesure, et la chose qui vaut ne serait point évaluée..."

Ensuite, Turgot introduit les autres produits:

"Si ce même homme a le choix entre plusieurs objets propres à ses usages, il pourra préférer l'un à l'autre, trouver une orange plus agréable que des châtaignes, une fourrure meilleure pour le défendre du froid qu'une toile de coton: il jugera qu'une de ces choses vaut mieux qu'une autre. Il comparera dans son esprit, il appréciera leur valeur. Il se déterminera, en conséquence, à se charger des choses qu'il préfère et à laisser les autres."

Cette "comparaison de valeurs", cette évaluation des différents objets, change continuellement comme les besoins de la personne. Turgot débouche non seulement sur l'utilité décroissante, mais sur une forte anticipation de l'utilité marginale décroissante, car il se concentre sur chaque unité de biens particuliers:

"Lorsque le sauvage a faim, il fera plus de cas d'un morceau de gibier que de la meilleure peau d'ours; mais, que sa faim soit satisfaite et qu'il ait froid, ce sera la peau d'ours qui lui deviendra précieuse."

Après avoir introduit dans son étude la prévision des besoins à venir, Turgot traite de l'utilité décroissante comme fonction de l'abondance. Armé de cet outil d'analyse, il apporte sa pierre à la solution du paradoxe de la valeur:

"... l'eau, malgré sa nécessité et la multitude d'agrèments qu'elle procure à l'homme, n'est point regardée comme une chose précieuse dans les pays bien arrosés, que l'homme ne cherche point à s'en assurer la possession, parce que l'abondance de cette substance la lui fait trouver sous la main."

Turgot poursuit alors par un exposé véritablement remarquable, qui préfigure l'accent mis aujourd'hui par la théorie économique sur l'affectation des ressources rares à un nombre bien moins limité, à un grand nombre de fins concurrentes:

"[l'homme] n'a, pour se procurer la satisfaction de ses besoins qu'une mesure plus bornée encore de forces ou de facultés. Chaque objet particulier de ses jouissances lui coûte des soins, des fatigues, des travaux et au moins du temps. C'est cet emploi de ses facultés appliquées à la recherche de chaque objet qui fait la compensation de sa jouissance et pour ainsi dire le prix de l'objet."

Quoiqu'il y ait dans le traitement du coût par Turgot un regrettable arrière-goût de "coût matériel", lorsqu'il appelle le coût d'un produit sa "valeur fondamentale" (3), mais revient généralement à une version rudimentaire de la conception "autrichienne" plus avancée suivant laquelle tous les coûts sont en fait des "coûts d'opportunité", c'est-à-dire le sacrifice d'une certaine quantité de ressources qui auraient été produites ailleurs. Ainsi, l'individu agissant de Turgot (dans ce cas un acteur isolé) évalue et juge les objets sur la base de leur signification pour lui-même. Turgot commence par dire que cette signification, ou utilité, est l'importance de son "travail [...] et de son temps" tels qu'il les a dépensés, mais traite ensuite son concept comme équivalent aux occasions de produire que son choix aura laissées de côté: comme

"la portion de ses facultés qu'il peut employer à la recherche de l'objet évalué sans y sacrifier celle d'autres objets également ou plus importants"

Ayant analysé les actions d'un Robinson isolé, Turgot introduit Vendredi. Il suppose donc qu'il y a deux personnes, puis examine comment l'échange va se développer. C'est là que, dans une analyse fine, il développe la théorie "autrichienne" d'un échange isolé à deux personnes, presque identique à ce que Carl Menger allait en faire un siècle plus tard. Tout d'abord, il met deux sauvages sur une île déserte, chacun ayant des biens de valeur en sa possession, mais les biens en question sont appropriés à des usages. L'un a un surplus de poissons et l'autre de peaux de bêtes, et le résultat sera que chacun échange une partie de son surplus contre celui de l'autre, de sorte que les deux parties à l'échange en profitent. Le commerce, ou échange, a fait son apparition. Turgot modifie ensuite les conditions de son exemple, supposant que les deux biens sont désormais le blé et le bois, de sorte que chacun d'entre eux peut être stocké pour des utilisations futures. Ainsi, ni l'un ni l'autre ne sont automatiquement pressés d'échanger leur surplus. Chaque

homme soupèsera alors l'"estimation" relative pour lui des deux produits, et pondérera en conséquence l'échange éventuel. Chacun ajustera ses offres et ses demandes jusqu'à ce que les deux parties parviennent à un prix auquel chacune donnera à ce qu'elle obtient en échange plus de valeur qu'à ce qu'il y abandonne. De sorte que les deux parties profitent de l'échange.

Turgot présente cette conclusion avec sa lucidité habituelle:

"Cette supériorité de la valeur estimative, attribuée par l'acquéreur à la chose acquise sur la chose cédée, est essentielle à l'échange, car elle en est l'unique motif. Chacun resterait comme il est s'il trouvait un intérêt, un profit personnel, à échanger; si, relativement à lui-même, il n'estimait ce qu'il reçoit plus que ce qu'il donne."

Turgot dévie ensuite malheureusement du droit chemin de la valeur perçue en ajoutant, inutilement, que les termes de l'échange découverts au cours de ce processus de marchandage auront "valeur appréciative égale", car sinon la personne la moins disposée à l'échange "forcerait l'autre à se rapprocher de son prix par une offre plus forte" Il est difficile de voir ce que Turgot voulait dire avec son "chacun donne valeur égale pour recevoir valeur égale"; il y a peut-être là une compréhension embryonnaire du fait que le prix résultant de la négociation se trouvera à mi-chemin entre les échelles de valeur de l'un et de l'autre.

Turgot n'en a pas moins parfaitement raison quand il souligne que l'acte d'échanger accroît la richesse des deux parties à l'échange. Il introduit ensuite un vendeur concurrent pour chacun des deux produits et montre comment la concurrence affecte les échelles de valeur des deux participants.

Comme Turgot l'avait souligné quelques années auparavant dans son ouvrage le plus important, *Les Réflexions sur la formation et la distribution des richesses* (4), le processus de négociation, où chaque partie essaie d'obtenir autant qu'elle le peut en donnant le moins possible en échange, a pour effet la tendance pour chaque produit vers un prix uniforme en termes de l'autre. Le prix de tout bien changera conformément à l'urgence du besoin parmi les participants. Il n'existe pas de "vrai prix" auquel le marché tendrait, ou devrait tendre à se conformer.

Finalement, dans son analyse répétée d'une action humaine inspirée par des anticipations, plutôt qu'en termes d'équilibre ou d'une prétendue "information parfaite", Turgot préfigure l'accent mis par les autrichiens sur le fait que les anticipations en question sont la clé des actions sur la marché. L'insistance même de Turgot sur lesdites anticipations implique,

bien sûr, que celles-ci peuvent être déçues -et qu'elles le sont effectivement.

#### 4. Théorie de la production et de la distribution

En un sens, la théorie de la production de Turgot suivait celle des Physiocrates: cette idée malencontreuse d'une agriculture seule productrice de richesses, de sorte qu'il devrait y avoir un seul impôt sur le foncier agricole. Mais l'argument principal de sa théorie de la production était tout à fait différent de celui de la physiocratie. Ainsi, avant le fameux exemple des épingles et l'accent mis sur la division du travail qu'on trouve chez Adam Smith, Turgot avait, dans ses *Réflexions*, présenté une analyse perçante de cette division:

"Si le même homme qui fait produire à sa terre ces différentes choses, et qui les emploie à ses besoins, était obligé de leur faire subir toutes ces préparations intermédiaires, il est certain qu'il réussirait fort mal. La plus grande partie de ces préparations exige des soins, une attention, une longue expérience, qui ne s'acquiert qu'en travaillant de suite et sur une grande quantité de matières."

Même en supposant que seule la terre devait être productive, Turgot admettait volontiers que les "ressources naturelles" doivent être transformées par le travail humain, et que ce travail doit être fait à toutes les étapes du processus de production. Turgot y avait donc élaboré les rudiments de cette théorie autrichienne essentielle suivant laquelle la production prend du temps et passe par diverses étapes, dont chacune aussi prend du temps, et qu'il en résulte que les grandes classes de facteurs de production sont la terre, le travail et le temps.

L'une des contributions les plus remarquables de Turgot à la science économique, dont le sens demeura méconnu jusqu'au début du XX<sup>ème</sup> siècle, était sa présentation brillante et presque improvisée de la loi des rendements décroissants, ou, comme on pourrait aussi l'appeler, la loi des proportions variables. Ce petit bijou était né d'un concours dont avait inspiré l'organisation à la Société royale d'Agriculture de Limoges, pour primer des essais sur l'imposition indirecte. Son insatisfaction devant le texte lauréat, écrit par Guérineau de Saint-Pérvy dans la veine physiocratique, l'avait conduit à développer ses propres idées dans ses *Observations sur les mémoires de Graslin et Saint-Pérvy* (1767). Turgot s'y attaque au cœur de l'hérésie physiocratique, laquelle consistait à supposer que les différentes classes de gens dépensaient leur argent dans des proportions fixes (5). Mais, objecte Turgot, ces proportions sont bien plutôt variables, de même que celles des différents facteurs de production. Il n'existe pas de proportions constantes des facteurs en agriculture, par exemple,

puisque les proportions varient suivant les connaissances des agriculteurs, la valeur du sol, ainsi que la nature du sol et des conditions climatiques.

Élaborant sur ce thème, Turgot déclare que

"les productions ne peuvent être proportionnelles aux avances; elles ne le sont même pas, placées dans le même terrain, et l'on ne peut jamais supposer que des avances doubles donnent un produit double".

Non seulement les proportions de facteurs sont variables, mais en outre après un certain point,

"il est évident que toute dépense ultérieure serait nuisible. Dans ce cas, les avances seraient augmentées sans que le produit le fût. Il y a donc un maximum de production qu'il est impossible de passer..."

Bien plus, une fois passé ce point maximum, il est

"plus que probable qu'en augmentant par degrés les avances, [...] jusqu'à ce point où elles ne rapportent rien, chaque augmentation serait de moins en moins fructueuse".

En revanche, si l'exploitant réduit les facteurs en-deçà du point de production maximum, on trouvera les mêmes changements dans les proportions.

De sorte que Turgot avait présenté, sous une forme entièrement développée, une analyse de la loi des rendements décroissants qui n'allait pas être dépassée, voire égalée, avant le vingtième siècle (à en croire Schumpeter, pas avant un article de revue par Edgeworth en 1911!).

Un accroissement de la quantité des facteurs, par conséquent, accroît le produit marginal (la quantité produite par chaque accroissement de chaque facteur), jusqu'à ce qu'un point maximum soit atteint. Après quoi, la productivité marginale descend, finit par atteindre zéro, et ensuite devient négative.

#### 5. La théorie du capital, la fonction d'entreprise, l'épargne et l'intérêt

Dans la liste des contributions exceptionnelles d'A.R.J. Turgot à la théorie économique, la plus remarquable est sa théorie du capital et de l'intérêt. Celle-ci, contrairement à d'autres telles que la valeur et l'utilité, apparut presque complète et sans lien aucun avec des contributions antérieures. Et ce n'est pas tout: Turgot avait presque complètement développé la théorie autrichienne du capital et de l'intérêt un siècle avant qu'elle ne soit mise sous sa forme définitive par Eugen von Böhm-Bawerk.

La théorie du capital proprement dite de Turgot fut plus ou moins reprise par les économistes classiques britanniques de même que par les Autrichiens. Ainsi,

dans ses grandes *Réflexions*, Turgot remarquait qu'on accumule la richesse à partir d'un produit annuel non consommé puis épargné. L'épargne est accumulée sous forme de monnaie, puis investie dans diverses formes de biens. Bien plus, Turgot fait remarquer que l'"entrepreneur capitaliste" doit d'abord accumuler du capital épargné pour "faire l'avance" de leur paie aux travailleurs, tandis qu'on travaille sur le produit. Dans l'agriculture, l'entrepreneur-capitaliste doit épargner des fonds pour payer les ouvriers, acheter du bétail, payer les bâtiments et les outils, etc., jusqu'à ce que la récolte ait été moissonnée et vendue, et qu'il puisse récupérer ses avances. Et il en est ainsi dans tous les domaines de la production.

Adam Smith et les classiques britanniques qui lui succédèrent avaient récupéré une partie de ces développements. Cependant, deux points essentiels leur avaient échappé. Le premier était que le capitaliste de Turgot était aussi un entrepreneur. Il ne se bornait pas à faire l'avance de son épargne aux travailleurs et autres facteurs de production - il subissait aussi, comme Cantillon l'avait déjà souligné, les risques dus à l'incertitude sur les marchés. La théorie de Cantillon d'un entrepreneur assumant tous les risques dus à l'incertitude, contribuant ainsi à l'équilibre du marché, n'avait manqué que d'un seul élément-clé: d'une analyse du capital et d'une compréhension du fait que la force motrice essentielle de l'économie de marché n'est pas seulement un entrepreneur, mais un capitaliste-entrepreneur. Il combine les deux fonctions (6).

Et pourtant, la réussite mémorable de Turgot en développant la théorie de l'entrepreneur-capitaliste aura été, comme le Professeur Hoselitz l'a fait remarquer, "complètement passée sous silence" jusqu'au vingtième siècle (7).

Si les Classiques britanniques avaient totalement négligé l'entrepreneur, ils avaient été tout aussi incapables d'assimiler l'insistance proto-autrichienne de Turgot sur le rôle essentiel du temps dans la production, et le fait que les secteurs d'activité puissent nécessiter de nombreuses étapes de production et d'échange. Turgot avait bien compris que c'est le propriétaire du capital

"qui attendra que la vente des cuirs lui rende non seulement toutes ses avances, mais encore un profit suffisant pour le dédommager de ce que lui aurait valu son argent, s'il l'avait employé en acquisition de fonds, et, de plus, du salaire dû à ses travaux, à ses soins, à ses risques, à son habileté même."

Dans ce passage, Turgot annonce le concept autrichien de coût d'opportunité, et rappelle que le capitaliste aura tendance à gagner l'équivalent de son salaire, plus les occasions qu'il avait sacrifiées en n'in-

vestissant pas son argent ailleurs. Bref, les bénéficiaires comptables du capitaliste tendront vers un taux d'intérêt d'équilibre de long terme, plus le salaire implicite de son propre travail qualifié. En agriculture, dans l'industrie, ou dans tout autre domaine de la production, il y a deux classes de producteurs dans la société:

- (a) les entrepreneurs, propriétaires de capitaux, "qu'ils font valoir en faisant travailler par le moyen de leurs avances" et
- (b) les travailleurs ou "simples artisans, qui n'ont d'autre bien que leurs bras, qui n'avancent que leur travail journalier et n'ont de profit que leurs salaires."

C'est là que Turgot incorpore un germe de vérité tiré du Tableau des physiocrates - à savoir que le capital investi doit rapporter une rentabilité constante grâce à une circulation continue des dépenses, faute de quoi des dislocations se produiront dans la production et les paiements. Intégrant son analyse de la monnaie avec celle du capital, Turgot remarque qu'avant l'apparition de monnaies telles que l'or et l'argent, l'extension possible de l'entreprise, de l'industrie et du commerce était étroitement limitée. En effet, pour développer la division du travail et les étapes de la production, il faut accumuler d'énormes montants de capital financier, et constituer un réseau d'échange très dense. Tout cela est impossible en l'absence de monnaie.

Ayant compris que les "avances" de l'épargne aux facteurs de production sont une clé de l'investissement, et que ce processus ne se développe que dans une économie monétaire, Turgot en vient alors à une conclusion "autrichienne" cruciale: dans la mesure où les avances en argent et en capital sont indispensables à toutes les entreprises, alors les travailleurs sont disposés à verser aux capitalistes un *escompte* pris sur la production en échange du service de les avoir payés à l'avance sur la recette future. Bref, le revenu d'intérêt sur l'investissement (ce que le Suédois de tradition "autrichienne" Knut Wicksell appellera un siècle plus tard le "taux d'intérêt naturel") est le paiement versé par les travailleurs aux capitalistes pour leur service spécifique, à savoir: leur avancer l'argent tout de suite afin qu'ils n'attendent pas pendant des années la rémunération de leur travail. Comme Turgot le dit dans ses Réflexions:

"Puisque les capitaux sont la base indispensable de toute entreprise, [...] ceux qui, avec l'industrie et l'ardeur du travail, n'ont point de capitaux ou n'en ont point assez pour les entreprises qu'ils veulent former, n'ont pas de peine à se résoudre à céder aux possesseurs de capitaux ou d'argent qui veulent leur en confier, une portion des profits qu'ils espèrent recueillir outre la rentrée de leurs avances."

L'année suivante dans son *Commentaire* étincelant sur l'essai de Saint-Pérvy, Turgot développe son analyse de l'épargne et du capital pour présenter une excellente anticipation de la Loi de Say. Turgot balaie les frayeurs pré-keynésiennes des Physiocrates, qui craignaient que l'argent non dépensé dans la consommation, en "fuyant" du flux circulaire, ne sabote l'économie. En conséquence, les Physiocrates avaient tendance à s'opposer à l'épargne en tant que telle. Turgot, en revanche, fait remarquer que les avances en capital sont indispensables à toute entreprise. Or, d'où les avances pourraient-elles provenir, sinon de l'épargne ? Il remarquait aussi que cela ne faisait aucune différence que cette épargne soit fournie par des propriétaires terriens ou par des entrepreneurs. Pour que l'épargne entrepreneuriale soit suffisamment importante pour accumuler du capital et développer la production, il faut que les bénéfices soient plus importants que le montant nécessaire pour reproduire la dépense actuelle des entrepreneurs (c'est-à-dire pour remplacer le stock, les capitaux matériels, etc., à mesure que ceux-ci sont consommés ou amortis).

C'est sans raison, poursuit Turgot, que les Physiocrates supposent que l'épargne "fuit" la circulation et fait baisser les prix. Bien au contraire, l'argent retourne immédiatement à la circulation. Car l'épargne sera utilisée soit

- (a) pour acheter de la terre, soit
- (b) pour être investie sous forme d'avances aux travailleurs et autres facteurs de production, ou alors
- (c) pour être prêtée à intérêt.

Toutes ces utilisations de l'épargne ramènent l'argent vers le flux de la circulation. Les avances en capital, par exemple, retournent à la circulation en payant l'équipement, les bâtiments, les matières premières ou les salaires. L'achat de la terre transfère l'argent au vendeur d'icelle, lequel à son tour ira acheter quelque chose avec l'argent, payera ses dettes ou reprêtera le montant; en tous cas, l'argent retourne promptement à la circulation.

Turgot s'engage ensuite dans une analyse similaire des flux de dépenses dans le cas où l'épargne est prêtée à intérêt. Si ce sont des consommateurs qui empruntent l'argent, ils le font pour dépenser, et l'argent dépensé retourne à la circulation. S'ils empruntent pour rembourser d'autres dettes ou pour acheter de la terre, la même chose se produit. Et si ce sont des entrepreneurs qui empruntent l'argent, il sera déboursé en avances et en investissement, et l'argent, une fois de plus, retourne à la circulation.

L'argent épargné, par conséquent, n'est pas perdu; il retourne au flux des dépenses. En outre, la masse de l'épargne investie est bien plus grande que celle de

l'argent thésaurisé: c'est rapidement que l'argent retourne à la circulation. En outre, rappelle Turgot, même si l'épargne accrue retirait effectivement une faible somme d'argent de la circulation pour une durée notable, l'entrepreneur verra la baisse de ses prix plus que compensée par le développement des avances, qui développe la production et réduit ses coûts. Ici, Turgot tient en germe l'analyse bien ultérieure de Mises-Hayek sur la manière dont l'épargne resserre mais allonge la structure de production (8).

Le summum de la contribution de Turgot à la théorie économique était le raffinement de sa théorie de l'intérêt.

Nous avons déjà vu sa lucidité remarquable lorsqu'il décrivait le revenu d'intérêt sur l'investissement comme un prix payé par les travailleurs aux capitalistes-entrepreneurs pour leurs avances d'épargne sous forme de versements immédiats.

Turgot démontrait aussi -tellement en avance sur son temps- le lien entre taux d'intérêt naturel et le taux d'intérêt sur les prêts financiers. Il montrait, par exemple, que les deux doivent tendre à l'égalité sur les marchés, dans la mesure où les possesseurs de capitaux comparent sans arrêt leurs rentabilités attendues dans les différentes affectations possibles, qu'elles soient faites de prêts ou d'investissements directs dans la production.

Le prêteur vend l'utilisation immédiate de son argent, et l'emprunteur achète cette disponibilité, et le "prix" de ces prêts, c'est-à-dire le taux d'intérêt, sera déterminé, comme celui de toute marchandise, par la négociation et le marchandage des offreurs et demandeurs sur les marchés. Une demande supplémentaire de fonds prêtables ("beaucoup d'emprunteurs") fera monter les taux d'intérêt; une offre de prêts accrue ("beaucoup de possesseurs d'argent qui offrent à en prêter") les fera baisser. Nous l'avons vu: les gens ont bien des raisons pour emprunter. Pour essayer de faire un profit d'entrepreneur, pour acheter de la terre, pour rembourser une autre dette, ou pour consommer; tandis que les prêteurs ne se soucient que de deux choses: le revenu d'intérêt et la sûreté de leur capital.

Alors qu'il existera une tendance sur le marché à égaliser les taux d'intérêt sur les prêts et les taux de rentabilité des investissements, les prêts ont aussi tendance à être forme moins risquée d'affectation pour l'épargne. De sorte que l'investissement dans les entreprises risquées ne sera accepté que dans la mesure où les entrepreneurs en attendent une rentabilité plus élevée que le taux d'intérêt des prêts.

Turgot remarque aussi que les obligations d'État auront tendance à être l'investissement le moins risqué, de sorte que ce seront eux qui rapporteront le

plus faible revenu d'intérêt. Et Turgot de déclarer ensuite que le "vrai mal" de la dette publique est qu'elle offre des avantages au public détenteur mais oriente son épargne vers des utilisations "stériles" et improductives, et maintient un taux d'intérêt élevé qui fait concurrence aux utilisations productives.

Poussant plus avant son analyse de la nature et de l'usage du prêt à intérêt, Turgot s'engage dans une critique incisive et péremptoire des lois sur l'usure, que les Physiocrates essayaient encore de défendre.

Le prêt, insiste Turgot,

"est un contrat réciproque, libre entre les deux parties, et qu'elles ne font que parce qu'il leur est avantageux."

Mais alors, un contrat de prêt *estipso facto* avantageux aussi bien pour le prêteur et pour l'emprunteur. Turgot en vient à l'argument-massue:

"or, d'après quel principe peut-on imaginer du crime dans un contrat avantageux aux deux parties, dont toutes deux sont contentes, et qui certainement ne nuit à personne autre ?"

Il n'y a aucune exploitation à faire payer un intérêt, pas plus que dans la vente de quelque marchandise que ce soit. S'en prendre à un prêteur parce qu'il "profiterait" du besoin que l'emprunteur a de son argent en demandant un intérêt c'est parler

"avec autant d'absurdité que si l'on disait qu'un boulanger qui exige de l'argent pour le pain qu'il vend, abuse du besoin qu'en a l'acheteur."

Et si on peut considérer l'argent dépensé pour du pain comme étant son équivalent, alors de même

"l'argent que l'emprunteur reçoit aujourd'hui est également l'équivalent du capital et de l'intérêt qu'il promet de rendre dans un certain terme."

En somme, un contrat de prêt établit la valeur actuelle du paiement à venir d'un capital et d'intérêts. L'emprunteur obtient l'usage de l'argent pour la durée du prêt, et le prêteur en est privé; le prix de cet avantage, ou désavantage, est l'"intérêt".

Il est vrai, dit Turgot à l'aille anti-usure des Scolastiques, que l'argent employé avec succès dans des entreprises rapporte un bénéfice. Quand on l'investit dans la terre il rapporte un loyer. Le prêteur renonce, pendant la durée du prêt, non seulement à la possession du métal, mais au bénéfice qu'il aurait pu obtenir en investissant. Le

"profit ou [le] revenu qu'il aurait pu se procurer, et l'intérêt qui le dédommage de cette privation ne saurait être regardé comme injuste"

Ainsi, Turgot intègre son analyse et sa justification de l'intérêt dans une conception plus générale du coût

d'opportunité, du revenu auquel on renonce en prêtant de l'argent (9). En outre, et avant tout, déclare Turgot, il y a le Droit de propriété du prêteur, élément essentiel qui ne saurait être passé sous silence. Car un prêteur a:

"le droit d'exiger l'intérêt par la seule raison que l'argent est à lui. Puisqu'il est à lui, il est libre de le garder; rien ne lui fait un devoir de le prêter; si donc il le prête, il peut mettre à son prêt telle condition qu'il veut. Il ne fait en cela aucun tort à l'emprunteur, puisque celui-ci se soumet à la condition et n'a aucune espèce de droit à la somme prêtée."

Quant au passage de l'évangile de Luc qui avait été invoqué pendant des siècles pour dénoncer le prêt à intérêt, Turgot affirme que cet avis n'était qu'un précepte charitable, une "action louable que la générosité inspire", non une exigence de la justice. Les adversaires de l'usure, dit Turgot, ne poussent jamais jusqu'à une position cohérente, qui consisterait à essayer de forcer tout le monde à prêter sans intérêt.

Dans une de ses dernières contributions, le très influent *Mémoire sur les prêts d'argent* (1770), A.R.J. Turgot développe sa critique des lois sur l'usure, tout en développant sa déjà remarquable théorie de l'intérêt (10).

Il fait remarquer que les lois sur l'usure ne sont pas imposées rigoureusement, ce qui conduit à une prolifération de marchés noirs. Mais l'opprobre de l'usure demeure, de même que la fraude et le mépris général de la loi. En outre, de temps en temps, on fait une application brutale de la loi, de manière imprévisible, avec des peines sévères.

Plus important, Turgot, dans ce *Mémoire sur les prêts d'argent*, s'interroge sur le problème essentiel de l'intérêt: pourquoi les emprunteurs sont-ils d'accord pour payer la prime d'intérêt en échange du droit d'utiliser cet argent ? Les adversaires de l'usure, remarque-t-il, tiennent que le prêteur, en exigeant qu'on leur rende davantage que le principal, reçoit une valeur excessive par rapport au montant du prêt, et que cela est d'une certaine manière profondément immoral. C'est alors que Turgot en arrive à la question critique:

"il est certain qu'en rendant le sort principal, l'emprunteur rendra précisément le même poids de métal que le prêteur lui avait donné."

Mais pourquoi, ajoute-t-il, est-ce le poids en métal de la monnaie qui devrait être essentiellement considérée, et non "la valeur et l'utilité dont il est pour celui qui prête et pour celui qui emprunte ?" Turgot en arrive donc spécifiquement au concept essentiel de la préférence temporelle, développé par les Autrichiens

à la suite de Böhm-Bawerk. C'est à ce moment qu'il nous demande de comparer

"la différence d'utilité qui existe à l'époque du prêt entre une somme possédée actuellement et une somme égale qu'on recevra à une époque éloignée".

La clé est donc la préférence temporelle -l'escompte de l'avenir et la prime par conséquent donnée au présent. Turgot rappelle le proverbe bien connu, "un tiens vaut mieux que deux tu l'auras". Comme une somme d'argent actuellement possédée

"est préférable à l'assurance de recevoir une pareille somme dans une ou plusieurs années",

la même somme d'argent payée et remboursée ne peut guère avoir la même valeur, car le prêteur "donne l'argent et ne reçoit qu'une assurance". Or, cette perte de valeur ne serait-elle pas "compensée par l'assurance d'une augmentation sur la somme proportionnée au retard ?" Turgot conclut que "cette compensation est précisément l'intérêt de l'argent." Il ajoute que ce qu'il convient de comparer au cours d'un contrat de prêt, ce n'est pas la valeur de l'argent prêté avec la somme d'argent remboursée, mais la

"valeur de la *promesse* d'une somme d'argent, qu'il faut comparer avec la valeur d'une somme d'argent *effective*."

car un prêt est justement le transfert d'une somme d'argent dans l'avenir. De sorte qu'un taux d'intérêt maximum imposé par la loi priverait virtuellement de crédit l'ensemble des entreprises risquées.

En plus de sa découverte du concept autrichien de préférence temporelle, Turgot, dans ses *Réflexions*, avait été le premier à développer le concept corollaire de capitalisation, à savoir que la valeur actuelle de la terre ou d'un autre bien de capital sur le marché tend à être équivalente à la somme des loyers ou rendements annuels attendus à l'avenir, escomptés par le taux de préférence temporelle du marché -le taux d'intérêt (11).

Et comme s'il n'avait pas assez donné à la théorie économique, Turgot se fait le pionnier d'une analyse raffinée de la relation entre le taux d'intérêt et la "théorie quantitative" de la monnaie.

Il y a peu de rapport, souligne-t-il, entre la valeur du numéraire en terme des prix, et le taux d'intérêt. L'offre de monnaie peut bien être abondante, de sorte que sa valeur soit faible en terme de marchandises, alors que l'intérêt serait très élevé dans le même temps.

Suivant peut-être en cela le modèle similaire de Hume, Turgot demande ce qui se passerait si la quantité de monnaie argent dans un pays doublait subite-

ment, et si cet accroissement était magiquement distribué en proportions égales à chaque personne. Plus précisément, Turgot demande de supposer qu'il y ait un million d'onces de monnaie-argent dans un pays, et

"qu'il survienne, de quelque manière que ce soit, dans l'État, un second million d'onces d'argent, et que cette augmentation soit distribuée dans toutes les bourses suivant la même proportion que le premier million, en sorte que celui qui avait précédemment deux onces d'argent en ait maintenant quatre."

Turgot souligne alors que les prix vont monter, peut-être doubler, de sorte que la valeur de l'argent en termes de marchandises baissera. Cependant, ajoute-t-il, cela n'implique en rien que le taux d'intérêt baisse, si la répartition des dépenses demeure la même chez les gens,

"si tout cet argent est porté au marché et employé aux dépenses courantes de ceux qui le possèdent,"

le nouvel argent ne sera pas entièrement prêté, car seul l'argent épargné fait l'objet des prêts et des investissements (12).

En fait, Turgot remarque même que, suivant la manière dont la part de l'épargne dans la dépense sera affectée, un accroissement de la quantité de monnaie pourrait tout aussi bien accroître les taux d'intérêt.

Supposons, dit-il, que tous les gens riches décident de consacrer à la consommation leurs revenus et bénéfices annuels, et dépensent leur capital dans des folies. La consommation accrue augmentera le prix des biens de consommation, et comme il y aura bien moins d'argent à prêter pour faire des investissements, les taux d'intérêt augmenteront en même temps que les prix. Bref, la dépense va s'accroître et les prix augmenter, alors qu'en même temps, le taux de préférence temporelle s'accroîtra, les gens consommeront davantage et épargneront moins, et les taux d'intérêt augmenteront. Ainsi Turgot a-t-il plus d'un siècle d'avance sur son temps, ayant dégagé la relation complexe, développée par les Autrichiens, entre ce que von Mises aurait appelé la "relation monétaire" -relation entre l'offre et la demande de monnaie, qui détermine les prix ou le "niveau" des prix- et les taux de préférence temporelle. On y trouve aussi le début des rudiments de la théorie autrichienne de la conjoncture, de la relation entre l'expansion de la masse monétaire et le taux d'intérêt.

Pour ce qui est des mouvements du taux de préférence temporelle ou taux d'intérêt, un progrès de l'esprit d'épargne abaissera le taux d'intérêt en accroissant le montant épargné et, partant, l'accumulation du capital. Un progrès de l'esprit de jouissance fera l'in-

verse. L'esprit d'épargne, note Turgot, augmente régulièrement en Europe depuis plusieurs siècles, de sorte que les taux d'intérêt ont eu tendance à baisser. Les divers taux d'intérêt et taux de rentabilité sur les prêts, investissements, sur la terre, etc. s'ajustent réciproquement sur l'ensemble des marchés et tendent vers un taux de rentabilité unique. Le Capital, remarque Turgot, quittera les activités où le bénéfice est faible au profit de celles où il est plus élevé.

## 6. Théorie monétaire

Alors que Turgot n'avait pas prêté beaucoup d'attention à la théorie de la monnaie en tant que telle, il avait là aussi des contributions importantes à apporter. En plus d'avoir repris le modèle de Hume et de l'intégrer avec son analyse de l'intérêt, Turgot avait un démenti formel à opposer à l'idée aujourd'hui dominante suivant laquelle la monnaie serait un jeton purement conventionnel. Dans sa critique à un texte primé de J.J. Graslin (1767), Turgot déclare que Graslin a entièrement tort en "ne regardant l'argent que comme un gage conventionnel des richesses." Bien au contraire, déclare Turgot,

"Ce n'est point du tout en vertu d'une convention, que l'argent s'échange contre toutes les autres valeurs: c'est parce qu'il est lui-même un objet de commerce, une richesse, parce qu'il a une valeur, et que toute valeur s'échange dans le commerce contre une valeur égale."

Dans son article de dictionnaire inachevé sur "Valeur et monnaies", Turgot développe sa théorie monétaire. S'appuyant sur ses connaissances linguistiques, il déclare que la monnaie est une sorte de langage, amenant la forme de divers objets conventionnels sous un "terme commun".

Le terme commun de toutes les monnaies est la valeur actuelle, ou prix, des objets qu'ils essaient de mesurer. Ces "mesures", cependant, sont loin d'être parfaites, reconnaît Turgot, dans la mesure où la valeur de l'or et de l'argent varie sans cesse relativement aux autres marchandises, de même que l'une avec l'autre. Toutes les monnaies sont faites des mêmes matières, essentiellement l'or et l'argent, et ne diffèrent que par les unités de mesure. Et toutes ces unités sont réductibles l'une à l'autre, comme le sont d'autres mesures de longueur ou de volume, par l'expression du poids de chacune des unités dans chaque étalon monétaire. Il y a deux types de monnaie, signale Turgot: la vraie monnaie, pièces de métal marquées d'inscriptions; et la monnaie fictive, servant d'unité de compte ou numéraire (13). Quand de vraies unités monétaires sont définies en termes d'unités de compte, les différentes unités sont liées l'une à l'autre et à des poids définis d'or et d'argent.

Des problèmes apparaissent, montre Turgot, parce qu'il n'y a pas une seule vraie monnaie dans le monde mais deux : l'or et l'argent. La valeur relative de l'or et de l'argent sur le marché changera donc suivant l'abondance et la rareté relative de l'or et de l'argent dans les divers pays.

## 7. L'influence

Un des exemples les plus choquants d'injustice en histoire de la pensée économique est le traitement réservé à la brillante analyse du capital et de l'intérêt de Turgot par le grand fondateur de la théorie autrichienne du capital et de l'intérêt, Eugen von Böhm-Bawerk. Au début des années 1880, Böhm-Bawerk commence, dans le premier tome de son Kapital und Kapitalzins, par ouvrir le chemin de sa propre théorie en étudiant et démolissant les théories antérieures et concurrentes. Hélas, au lieu de reconnaître Turgot comme son prédécesseur dans la nouvelle théorie autrichienne, Böhm-Bawerk balaie brutalement le Français comme un simple Physiocrate, adepte de la théorie naïve de la productivité (ou "fructification") du capital. Cette injustice envers Turgot est d'autant plus aggravée par la découverte récente d'un texte de séminaire encore inédit de 1876 où Böhm-Bawerk, dans les premiers jugements qu'il portait sur la théorie de l'intérêt de Turgot, révélait l'influence énorme de ses conceptions sur les développements ultérieurs de sa pensée. Peut-être nous faut-il conclure que, dans ce cas, comme dans d'autres, le besoin qu'avait Böhm-Bawerk de prétendre à l'originalité et de démolir l'ensemble de ses prédécesseurs l'avait emporté sur les exigences de la vérité et de la justice (14).

A voir les mauvais traitements de Böhm-Bawerk, cela fait chaud au cœur de voir avec quels éloges Schumpeter résume les grandes contributions de Turgot à la théorie économique. S'appuyant presque exclusivement sur les Réflexions de Turgot, Schumpeter déclare que sa théorie de la formation des prix est

"presque irréprochable et, mis à part une formulation explicite du principe marginaliste, se trouve à une distance palpable de celle de Böhm-Bawerk."

La théorie de l'épargne, de l'investissement et du capital est "la première analyse sérieuse de ces questions" et

"a tenu remarquablement longtemps. Il est douteux qu'Alfred Marshall soit parvenu à la dépasser, et certain que J.S. Mill ne l'avait pas fait. Böhm-Bawerk y a sans doute ajouté une nouvelle branche mais, pour l'essentiel, il avait repris les propositions de Turgot.

" La théorie de l'intérêt de Turgot est "non seulement le plus grand exploit [...] du XVIIIème siècle, mais elle préfigurait nettement une bonne partie des meilleures réflexions des dernières décennies du XIXème.

chez J. B. Say une réticence, caractéristique après la Révolution française, à se trouver étroitement associé à ces physiocrates partisans de la monarchie absolue et de l'agriculture, avec lesquels Turgot se confondait malencontreusement aux yeux des Français les plus éclairés. D'où les prosternations rituelles devant Adam Smith.

En somme,

"il n'y a pratiquement aucune erreur discernable dans ce tout premier traité de la valeur et de la distribution, traité dont la mode allait tellement se développer dans les dernières décennies du XIXème siècle. Ce n'est pas exagérer que de dire que l'analyse économique a pris un siècle pour se retrouver où elle aurait pu en être vingt ans après la publication du traité de Turgot si son contenu avait été correctement compris et assimilé par une profession plus éveillée " (15).

L'influence de Turgot sur la pensée économique ultérieure fut sérieusement restreinte, probablement surtout parce que ses écrits furent injustement discrédités auprès des générations suivantes par son association avec les Physiocrates, et par le mythe suivant lequel Adam Smith serait le fondateur de l'économie politique. Et les économistes du XIXème siècle qui se trouvèrent lire Turgot ne comprirent pas l'importance de ses théories du capital, de l'intérêt et de la production.

Alors qu'Adam Smith connaissait Turgot personnellement, et qu'il avait lu les *Réflexions*, leur influence fut apparemment minime. Mis à part une approche vaguement laissez-fairiste, ses conclusions étaient singulièrement différentes.

Ricardo, comme à son habitude, était indifférent et incompréhensif, se bornant à admirer Turgot pour son rôle ingrat comme réformateur libéral. James Mill, bien entendu, eut la même réaction. Malthus admirait les conceptions de Turgot sur la valeur, mais la seule influence sensible de Turgot en Angleterre se trouve chez Samuel Bailey, grand champion de la théorie subjective de la valeur. Quoique l'influence de Turgot sur Bailey soit patente, il avait malheureusement négligé de le citer dans ses écrits, de sorte que la tradition de l'Utilité en Grande-Bretagne ne put redécouvrir son champion.

C'est sur le Français J.B. Say, officiellement adepte de Smith, que Turgot a finalement eu le plus d'influence, particulièrement en théorie de la valeur-utilité perçue, et dans une certaine mesure en théorie du capital et de l'intérêt. C'est Say qui fut l'héritier authentique de la tradition française, proto-autrichienne, du laissez-faire développée au XVIII<sup>e</sup> siècle. Malheureusement, ces citations de Turgot minimisaient son influence, et ses références envers Smith étaient lourdement exagérées. L'une et l'autre attitude reflétaient probablement

## Notes

(1) *L'Eloge* avait été rédigé par Turgot en quelques jours à partir de quelques textes pour le panégyriste officiel de Gournay, l'écrivain Jean-François Marmontel. Marmontel se borna à tirer des extraits du texte de Turgot et les publia comme éloge officiel.

(2) Même si l'article inachevé est resté inédit pendant des décennies, il avait été écrit pour un *Dictionnaire du Commerce* qui aurait dû être constitué par l'Abbé André Morellet (1727-1819), ami de toujours de Turgot et son condisciple auprès de Gournay. Morellet avait publié la même année un prospectus pour le nouveau dictionnaire, prospectus qui répétait très fidèlement le modèle d'échange isolé développé par Turgot et dont on sait en outre qu'Adam Smith en possédait un.

(3) Rothbard cite cette expression, mais on n'y trouve aucune allusion dans le texte disponible en français. Bien au contraire, dans le Mémoire sur les prêts à intérêt, Turgot précise bien que :

"cette chose n'a point, à proprement parler, de valeur réelle et intrinsèque, à moins qu'on n'entende par là le prix qu'elle a coûté au vendeur ; ce qui ne serait pas exact, car le prix de la façon ou du premier achat n'est point la valeur dans le commerce, ou sa valeur vénale uniquement fixée par le rapport de l'offre à la demande."

Alors, ajout d'un traducteur anglais ou version différente ? [N.d.T.]

(4) Ces *Réflexions* (1766) sont d'autant plus remarquables qu'elles avaient été "griffonnées" à la hâte pour expliquer à deux étudiants chinois de Paris les questions que Turgot s'apprêtait à leur poser sur l'économie de la Chine. Il est rare qu'une œuvre d'une telle importance soit née d'un motif aussi quelconque ! Et, plus loin, même si un homme

"quand il réussirait à tanner un cuir tout seul, il ne lui faut qu'une paire de souliers : que ferait-il du reste ? Tuera-t-il un bœuf pour avoir cette paire de souliers ? Coupera-t-il un arbre pour se faire une paire de sabots ? On peut dire la même chose de tous les autres besoins de chaque homme qui, s'il était réduit à son champ et à son travail, consumerait beaucoup de temps et de peine pour être fort mal équipé à tous égards, et cultiverait très mal son terrain."

(5) Erreur commune aux "planificateurs" contemporains à la Léontief [N.d.T.].

(6) Dans un texte pénétrant récemment paru sur l'histoire des théories de l'entrepreneur, les Professeurs Hebert et Link examinent la question de savoir si un entrepreneur ne peut être que capitaliste ou si tout le monde est entrepreneur, y compris les travailleurs. On considère que Turgot est en retrait par rapport au concept plus large de la fonction d'entreprise chez Cantillon. Mais le point le plus important ici est que capitaliste-entrepreneur est la force motrice de l'économie de marché, et qu'en se concentrant pour la première fois sur ce personnage d'une importance vitale, Turgot faisait un énorme pas en avant. Et nous pouvons saluer cet exploit même s'il est aussi vrai que Turgot avait négligé les autres domaines, moins importants de l'esprit d'entreprise. Cf. Robert F. Hebert et Albert N. Link, *The Entrepreneur : Mainstream Views and Radical Critiques* (New York : Praeger Pubs., 1982), pp. 14-29 et passim.

(7) Bert F. Hoselitz, "The Early History of Entrepreneurial Theory", in Spengler and Allen, *Essays in Economic Thought*, p. 257.

(8) C'est-à-dire que, pour une quantité de monnaie donnée, elle fait baisser les prix à la consommation mais développe l'activité en finançant davantage d'entreprises en amont, ce qui allonge la durée moyenne des processus productifs [N.d.T.].

(9) Rappelons que les Scolastiques appelaient "usure" toute forme de prêt à intérêt. Probablement impressionnés par l'apparence d'un rendement physique des investissements directs, ils admettaient fort bien que ceux-ci rapportent des bénéfices. En revanche, ne voyant pas quel fruit pouvait sortir d'une somme d'argent prêtée (*Pecunia pecuniam patere non potest*), la majorité jugeait anti-naturel le prêt à intérêt. Comme par ailleurs ils avaient une théorie de la valeur (y compris de la valeur de la monnaie) fondée sur l'utilité perçue et la rareté (ou sur l'offre et la demande), c'était bien plus une incohérence de leur part qu'une déduction de prémisses fondamentalement fausses, comme ce sera le cas pour Marx. Les scolastiques avaient d'ailleurs bien vu une partie des raisons avancées par Turgot : le coût d'opportunité du capital investi (qu'ils appelaient *lucrum cessans*) et même la contrainte de liquidité (*carentia pecuniae*). Mais il faudra attendre le XVII<sup>e</sup> siècle pour qu'un Scolastique en tire toutes les conséquences. Cf. Murray Rothbard, *Economic Thought Before Adam Smith*, Aldershot : Edward Elgar, 1995 [N.d.T.].

(10) Le texte de Turgot faisait l'objet d'éloges dans la remarquable *Defense of Usury* de Bentham, et fut rééditée avec le texte de Bentham dans ses traductions française et espagnole à la fin des années 1820.

(11) Comme le dit Turgot :

"un capital est l'équivalent d'une rente égale à une portion déterminée de ce capital, et réciproquement une rente annuelle représente un capital égal au montant de cette rente répété un certain nombre de fois suivant que l'intérêt est à un denier plus ou moins haut."

(12) Même si le modèle de Hume-Turgot est fort utile pour isoler et clarifier les distinctions entre le niveau des prix et le taux d'intérêt, et pour éclairer l'impact d'un changement dans la quantité de monnaie, il s'agit quand même d'une régression par rapport à l'analyse avancée des processus faite par Cantillon.

(13) La livre de compte ou numéraire, composée de vingt sous, eux-mêmes divisés en douze deniers, était la monnaie fictive. L'écu et le Louis, valant respectivement 3 et 24 livres, étaient des pièces de monnaie réelle.

(14) Ce texte, écrit pour le séminaire de Karl Knies à Heidelberg, fut offert à l'Autrichien F.A. Hayek par la veuve de Böhm-Bawerk en 1922-23. Cf. P.D. Groenewegen, ed., *The Economics of A.R.J. Turgot* (La Haye : Martinus Nijhoff, 1977), pp. xxix-xxx. Pour l'injustice de Böhm envers Turgot, cf. Eugen von Böhm-Bawerk, *Capital and Interest* (South Holland, IL. : Libertarian Press, 1959), I, 39-45. Pour Frank Fetter, Américain de l'Ecole autrichienne, cf. *Capital, Interest, and Rent : Essays in the Theory of Distribution*, ed. par M. Rothbard (Kansas City : Sheed Andrews and McMeel, 1977), pp. 264-266. Pour en savoir plus sur le traitement par les économistes de la théorie de l'intérêt chez Turgot, cf. Groenewegen, "A Reinterpretation of Turgot's Theory of Capital and Interest," *Economic Journal*, 81 (juin 1971), pp. 327-328, 33, 339-340. Pour Schumpeter sur l'injustice de Böhm envers Turgot, cf. Schumpeter, *History*, p. 332n. Sur la controverse de Marshall-Wicksell-Cassel sur le traitement par Böhm-Bawerk de la théorie de l'intérêt chez Turgot, cf. Peter D. Groenewegen, "Turgot's Place in the History of Economic Thought : A Bicentenary Estimate", *History of Political Economy*, 115 (hiver 1983), pp. 611-615.

(15) Schumpeter, *History of Economic Analysis*, pp. 249, 325.